

## NOS DROITS

# Le Message Culture, graal des disciplines artistiques

Loïc Delacour

**Tous les quatre ans, la Confédération édite le Message Culture, qui donne le ton pour la politique culturelle suisse. Y figurer est donc primordial pour les disciplines artistiques en quête de reconnaissance et de subventions.**

La nouvelle est passée presque inaperçue, mais dès ce début d'année, les arts de la rue ont été intégrés dans le Message Culture 2021-2024 grâce à une nouvelle catégorisation plus large nommée « arts de la scène ». Un tel changement n'est pas anodin pour une discipline artistique. Le Message Culture définit en effet les stratégies de la politique culturelle de la Confédération ainsi que les moyens financiers permettant de mettre en œuvre celles-ci. En faire partie signifie donc que les artistes pourront dès à présent demander des subventions auprès de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, l'organe qui met en application la politique culturelle du pays. « Je suis ravie que nous soyons enfin reconnus, réagit Jennifer Wesse, présidente de la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS). Mais il faut faire tout un travail d'information, car les artistes ne savent souvent pas qu'ils ont maintenant droit aux subventions. » Du côté de Pro Helvetia, on justifie ce changement. « Dans le Message Culture précédent, réagit Philippe Bischof, directeur de Pro Helvetia, nous avons défini des sous-catégories. Cette fois, nous avons opté pour des dénominations plus générales, comme les arts de la scène, qui incluent la danse, le théâtre ou les arts de la rue. Bien sûr, cette solution a aussi ses détracteurs. Certaines voix préféreraient que la danse soit une catégorie à part entière, par exemple. Mais au vu de l'évolution de la scène, je pense que cette approche est la plus appropriée. »

### Lobbying d'un côté, hearings de l'autre

Cette reconnaissance au niveau fédéral est donc une sorte d'aboutissement pour des disciplines artistiques qui peinent parfois à être reconnues. Jennifer Wesse et le comité de la FARS ont dû s'employer à convaincre les responsables nationaux. « Notre lobbying s'est par exemple concrétisé par la création, avec ProCirque, d'un répertoire suisse du cirque et des arts de la rue, relate-t-elle. Lorsque nous sommes allés le montrer à Pro Helvetia, cela nous a aidés. Ils ont compris que nous n'étions pas juste deux ou trois artistes dans notre coin, mais bien une grande communauté à travers toute la Suisse. »

Pro Helvetia confirme qu'il est très important d'être à l'écoute des différentes disciplines artistiques afin d'élaborer le Message Culture. « Cela se concrétise par l'intermédiaire de trois

phases, explique Philippe Bischof. Il y a d'abord les « hearings », auxquels nous invitons les différents milieux. Nous discutons avec eux des défis auxquels ils font face, des nouvelles tendances ou encore des critiques. Cela nous permet d'avoir une image globale de toute la culture. Ensuite il y a la phase de consultation, durant laquelle le Message Culture est soumis à la critique par différents secteurs artistiques, politiques ou autres. Enfin, il y a la dernière phase du lobbying. »

### L'humour en quête de reconnaissance

Une autre discipline aimerait bien se retrouver à l'avenir au sein du Message Culture afin de profiter des aides fédérales: l'humour. Le secteur a compris qu'il fallait, dans un premier temps, se fédérer pour pouvoir être écouté. L'Union romande de l'humour (URH) est ainsi née ce début d'année, avec à sa tête l'humoriste Brigitte Rosset. « Faire partie du prochain Message Culture en 2024 est effectivement l'un des objectifs de cette association », confirme-t-elle. Mais se fédérer ne suffit pas et l'URH doit dorénavant faire du lobbying. « Nous avons commencé à voir les responsables cantonaux, ajoute-t-elle. Elles et ils ont accueilli très favorablement la création de cette faïtière. Maintenant, nous commençons un travail de sensibilisation auprès des politiques, pour leur expliquer l'importance de notre discipline, notamment auprès des jeunes, mais aussi pour ce qui est du développement d'artistes femmes, encore trop peu nombreuses. » La partie n'est pas gagnée. Du côté des décideuses et décideurs, on peine encore à concevoir l'humour comme une discipline artistique nécessitant d'être subventionnée, notamment du fait de la rentabilité des grands spectacles d'humour comme le Montreux Comedy Festival. « En ce qui concerne le choix des pratiques qui peuvent entrer ou non dans le Message Culture, relate Philippe Bischof, il faut considérer tout d'abord la dimension de création importante et un besoin de financement là où les projets et événements ne peuvent pas s'autofinancer ou là où nous voulons initier un développement. »

Les arguments de Pro Helvetia ne convainquent pas vraiment la nouvelle association. « Je trouve étrange de différencier la création artistique de la réussite populaire, réagit sa présidente Brigitte Rosset. Et la crise du COVID a mis en lumière des



problèmes: lorsqu'il n'est plus possible de faire des tournées, et donc de vendre des billets, toute la partie création est réalisée à perte par les humoristes. »

### Anticiper les changements à venir

Les orientations du prochain Message Culture 2024-2027 ne sont, au final, pas encore définies. « Nous devons toujours essayer d'anticiper ce qui va se passer, note Philippe Bischof, directeur de Pro Helvetia. La thématique du numérique, avec notamment les plateformes de streaming, pour les films, les séries ou la musique, est bien sûr très importante. Celle de l'écologie l'est également, comme celle de l'égalité. »

Et les futures stratégies de la politique fédérale devront aussi prendre en compte les changements sociétaux. « Jusqu'à maintenant, nous avions une approche traditionnelle pour les arts de la scène, déclare le directeur: nous soutenons la création artistique, puis les tournées pour que les artistes puissent montrer au public leurs pièces. La crise pandémique a bien évidemment bouleversé cela et il a fallu trouver d'autres solutions. Mais est-ce que tout va redevenir comme avant? Rien n'est sûr. Pro Helvetia doit identifier les défis de demain pour ensuite pouvoir donner spécifiquement des impulsions dans les domaines porteurs d'avenir. »

## LA CULTURE AU SENS LARGE

Le premier Message Culture a concerné la période 2012-2015. C'est la Loi fédérale sur l'encouragement de la culture qui prévoit ce texte, tous les quatre ans, afin de fixer les objectifs stratégiques, les dépenses de transfert de l'Office fédéral de la culture (OFC) ainsi que les budgets de Pro Helvetia et du Musée national suisse (MNS). Les domaines concernés sont variés: la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel, la création artistique et culturelle, la médiation artistique ou culturelle, les échanges entre les communautés culturelles et linguistiques de Suisse ainsi que les échanges culturels avec l'étranger. Cette vision large trouve son inspiration dans la définition de la culture par l'UNESCO. Elle y considère en effet « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs caractérisant une société ou un groupe social ».

Pour le Message Culture 2021-2024, une enveloppe globale de 956,9 millions CHF a été définie. A titre d'exemple, le cinéma recevra 209,1 millions CHF, la promotion de la culture et de la langue aux Grisons 21,1 millions CHF, la culture du bâti 103,9 millions CHF, alors que l'aide concernant la promotion de la relève et l'encouragement à la création se chiffre à 25,8 millions CHF. A l'exception du cinéma qui relève d'une compétence de l'Office fédéral de la culture, Pro Helvetia subventionne les différentes disciplines artistiques, design, architecture, danse, musique ou encore littérature. Mais seuls les projets d'envergure nationale ou internationale sont en principe soutenus. Le subventionnement des arts de la scène provient donc majoritairement des cantons et des communes.

A noter que le budget du Message avait été augmenté de 22,4 millions CHF en juillet de l'année dernière, mais cette décision n'était pas directement liée à la crise sanitaire. Le directeur de Pro Helvetia Philippe Bischof le confirme: « Il s'agissait d'une coïncidence. Il y a bien eu des discussions pour savoir s'il fallait adapter le Message Culture, mais nous étions toutes et tous d'accord que cela n'était pas nécessaire, car celui-ci définit de grandes lignes et laisse une bonne marge de manœuvre, ceci dans un cadre très constant qui ne changera pas une fois cette crise derrière nous. »



# AG 2021 de la SSA: un Conseil d'Administration désormais à majorité féminine

L'Assemblée générale de la Société Suisse des Auteurs, société coopérative, s'est tenue le 28 août au Théâtre de Beausobre à Morges.

L'Assemblée générale a approuvé le rapport annuel et les comptes 2020, et donné décharge au Conseil d'Administration.

Dans son rapport, le Président Denis Rabaglia évoquait les principales préoccupations du Conseil d'Administration durant l'année écoulée, dont bien sûr la situation des autrices et des auteurs durant la pandémie, mais aussi la gestion des droits d'émission et de la collaboration avec la RTS et la RSI à ce propos. Concernant la parité femmes-hommes dans les projets lauréats des actions du Fonds culturel de la SSA, une analyse approfondie révèle que dans l'ensemble, il n'y a pas d'inégalité significative entre le nombre de lauréates et lauréats de ces actions.

Le Directeur Jürg Ruchti a fourni les résultats 2020, qui sont meilleurs que ce que l'on aurait pu attendre. La diminution des recettes dans le domaine du spectacle vivant est toutefois importante. Dans ce contexte, Jürg Ruchti a remercié les productions de spectacles pour leurs efforts en faveur des autrices et auteurs, et aus-

si rendu compte de l'amélioration des contrats de représentation: ils intègrent maintenant des clauses pour la collaboration évolutive et renforcent les garanties.

La SSA a franchi une étape dans son développement en prenant en charge la négociation et la gestion du nouveau Tarif commun 14 (VOD), dont la mise en œuvre se fera en 2022/23.

La SSA est restée pleinement opérationnelle durant toute cette période particulière et est même parvenue à accélérer certains versements de droits, si nécessaires aux autrices et aux auteurs en cette période de crise. Elle a par ailleurs poursuivi sa participation au travail politique des organisations culturelles dans le contexte de la pandémie.

## Elections au Conseil d'Administration

Les mandats de Zoltán Horváth (audiovisuel), Denis Rabaglia (audiovisuel) et Philippe Zoelly (avocat) ont été renouvelés pour une période de 3 ans. Denis Rabaglia a également été réélu pour une période de 3 ans à la présidence du Conseil.

Trois nouvelles administratrices ont été élues pour succéder à Fulvio Bernasconi, Gérard Mermet et

Yves Robert, qui ne sollicitaient pas de nouveau mandat. Il s'agit d'Orane Burri (audiovisuel), Alessandra Gavin-Mueller (audiovisuel) et Marjolaine Minot (scène).

8 administratrices et 7 administrateurs sont ainsi en fonction depuis le 1er septembre 2021. Le Conseil est très heureux de compter désormais une majorité de femmes au sein de cet organe coopératif.

## Table ronde

Une table ronde à l'issue de l'assemblée avec Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat Suisse Romand du Spectacle, Nicole Pfister, secrétaire générale de l'AdS et présidente de Suisse-culture Sociale, et Stéphane Morey, secrétaire général de la Fondation Cinéforum fut l'occasion d'échanger sur les relations entre le monde politique et culturel. L'un des constats importants est que les associations professionnelles ne sont pas encore suffisamment impliquées dans les processus de prise de décision des autorités.

Le rapport annuel de la SSA est publié sur [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch), accompagné d'une synthèse en ligne.

## BIENTÔT DANS VOTRE BOÎTE MAIL: DOCUMENT SSA POUR LES IMPÔTS

Courant janvier, la SSA fera parvenir par e-mail à toutes les personnes concernées une attestation pour les droits reçus durant l'année écoulée.

Cette attestation vous sera nécessaire pour votre déclaration d'impôts. Vérifiez donc bien votre messagerie durant cette période et conservez précieusement ce document. Afin de bien réceptionner nos envois, nous vous invitons à vérifier que le domaine « @ssa.ch » est exclu de votre filtre anti spam.

Nous profitons de vous rappeler que la SSA doit être informée de votre domicile fiscal. Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer tout changement de domicile officiel dans un délai d'un mois.

Renseignements: [info@ssa.ch](mailto:info@ssa.ch)

Infos domicile fiscal et de l'impôt à la source:

[www.ssa.ch/documents/societariat](http://www.ssa.ch/documents/societariat)

[www.ssa.ch/services/aux-autrices-et-auteurs/](http://www.ssa.ch/services/aux-autrices-et-auteurs/)

impôt à la source



Orane Burri



Alessandra Gavin Mueller



Marjolaine Minot

## DROITS D'ÉMISSION & MISE À DISPOSITION

### Œuvres exclues des contrats SSA/SSR

La liste des œuvres exclues des contrats SSA/SSR a été mise à jour à la suite de la signature des nouveaux contrats avec la RTS et la RSI, valables dès le 1er janvier 2021, et précisée par ailleurs, notamment pour la SRF.

Les autrices et les auteurs, scénaristes, journalistes, réalisatrices et réalisateurs à qui la SSR commande de tels contenus, le cas échéant par l'intermédiaire d'une structure de production externe, doivent régler leurs droits de diffusion et/ou de mise à disposition directement avec leur interlocutrice ou leur interlocuteur. La SSA ne leur verse pas de droits de diffusion ni de mise à disposition pour ces œuvres.

En cas de questions, contactez le Département Audiovisuel de la SSA. Le Service Juridique est également à votre disposition, plus spécifiquement pour vos contrats.

Liste complète sous

[www.ssa.ch/documents/tarifs-autrices-et-auteurs/informations](http://www.ssa.ch/documents/tarifs-autrices-et-auteurs/informations)

et auteurs / informations

Contact: [info@ssa.ch](mailto:info@ssa.ch)

# Spectacles: combien de temps pour recevoir vos droits?

Disposer rapidement de liquidités, voilà qui est devenu encore plus important pendant la pandémie. A raison, nos membres souhaitent recevoir rapidement leur rémunération après la fin des représentations. Voici quelques explications.

La SSA est très soucieuse d'assurer un paiement rapide des droits d'auteur, dans tous les domaines. Dans le domaine de la scène, c'est une succession de démarches qui doit avoir été accomplie.

En premier, l'entité organisatrice ou productrice doit adresser à la SSA la déclaration de recettes qui permet de calculer les droits. La SSA impartit

généralement un délai de 10 jours après la dernière représentation, mais certaines contraintes administratives ne permettent pas toujours aux théâtres de le tenir. Des rappels réguliers sont adressés par la SSA et un trop grand retard est sanctionné par des frais supplémentaires à la charge de l'entité organisatrice ou productrice.

Ensuite, la SSA émet rapidement la facture. Les théâtres disposent généralement d'un délai de paiement de 30 jours. Le système de rappel et de recouvrement de la SSA, doublé de sanctions pour les paiements en retard, incite à un paiement rapide.

La SSA répartit et verse les droits aux autrices et aux auteurs à la fin du mois où elle a reçu le paiement du débiteur des droits ou au plus tard le mois suivant.

En parallèle, la SSA doit être en possession d'une déclaration d'œuvre dûment remplie et cosignée par toutes/tous les contributrices/contributeurs. Trop souvent encore, nos membres tardent à nous faire parvenir ce document, ce qui retarde le paiement des droits, malgré les incitations reçues de la part de la SSA à faire cette démarche. Malheureusement, ce sont parfois aussi des conflits entre ayants droit qui retardent la déclaration.

Pour les représentations données à l'étranger, la réception des droits prend généralement plus de temps: la SSA dépend entièrement du rythme de travail de ses sociétés sœurs, qui la représentent dans un territoire donné. Dans les cas de perception directe par la SSA à l'étranger, les délais sont les mêmes que pour les spectacles en Suisse.

Finalement, les autrices et auteurs ont également la possibilité de demander des à-valoir lors de la conclusion du contrat de représentation, c'est-à-dire lorsqu'elles et ils donnent leur autorisation.



*Runa*, conception et mise en scène Dorian Rossel et Delphine Lanza, musique Runa, Alexei et Ilya Levin. Comédiennes et danseuses: Alexane Poggi, Noemi Alberganti et Alice Stern. Cie STT. Création Cie STT 2021, coproduction Le Petit Théâtre Lausanne et Am Stram Gram, Genève.

© Dorian Rossel

## Des écritures servies sur un plateau

Lionel Chiuch

Depuis trois décennies, les écritures de plateau ont le vent en poupe en Suisse romande.

Elles font feu de tous matériaux pour engendrer des spectacles qui s'épanouissent dans l'« ici et maintenant ».

À défaut de les saisir dans toute leur diversité, partons sur leurs traces...

Comment aborder les écritures de plateau? Comment saisir un procédé polymorphe qui, sans cesse, se dérobe à l'analyse? Comment, enfin, mettre par écrit ce qui résiste à l'écriture, même si cette dernière n'a pas dit son dernier mot?

Tout d'abord, faire usage du pluriel. Il existe autant d'écritures de plateau qu'il existe d'écrivaines et écrivains de plateau. Ce que confirme Bruno Tackels, auteur d'un essai sur le sujet\*, en nous expliquant que « les écritures de plateau sont une force multiple qui ne se laisse cataloguer dans aucun courant, qui n'a jamais fait et ne fera jamais école. Elles n'obéissent à aucun mot d'ordre ». La revue canadienne *Voix plurielles* enfonce le clou en ajoutant que « la définition de l'écriture de plateau est risquée ». Prenons-le, ce risque. Mais, en conformité avec notre thème, prenons-le à plusieurs. En convoquant dans un premier temps Joseph Danan, professeur à l'Institut d'études théâtrales (Paris Sorbonne). A défaut de donner une définition précise de ce que sont les écritures de plateau, il en circonscrit le champ d'exploration. Selon lui, ces écritures s'élaboreraient « à partir d'improvisations, le recours au texte-matériau; le montage de textes divers et autant que possible non dramatiques, etc. ». C'est un premier pas. Il en franchit un second en ajoutant que « la fiction s'invente sur le plateau, comme sans préméditation ».

### Faire création depuis une pratique

Pour le reste du parcours, revenons en Suisse romande. Les écritures de plateau y font leur apparition au début des années 1990. Au Théâtre Saint-Gervais à Genève, Frédéric Polier participe à l'aventure *Bacbac*. « C'était basé sur des listes dressées par Rabelais. Il y avait des musiciens, une danseuse, un plasticien... Il y avait des mimes, des situations physiques. On improvisait, c'était un doux mélange. » A l'époque, les subventionneurs sont perplexes (pour ne pas dire réticents!) quand ils voient atterrir sur leur bureau un projet qui ne s'adosse pas à un texte. « Je sais qu'Oscar Gómez Mata a eu des problèmes à cause de ça, raconte le metteur en scène Dorian Rossel. Puis est arrivé un moment où nous pouvions écrire que nous nous « basions » sur tel ou tel texte. » Ce que confirme Frédéric Polier: « On ne pouvait pas envoyer un dossier sans la caution d'une autrice ou d'un auteur. Du coup, pour un spectacle, on avait indiqué Maupassant, alors qu'on utilisait seulement une quinzaine de lignes. »

Durant la même période, le metteur en scène Christian Geffroy Schlittler, qui intervient régulièrement à La Manufacture, fait ses premières armes au sein d'un collectif. « J'aurais tendance à définir l'écriture de plateau depuis ces pratiques initiales, explique-t-il. Pour essayer de faire simple: c'est une manière de faire création depuis une pratique; celle des actrices et acteurs en scène, donc d'introduire une rupture dans le schéma, largement su-

rexploité, des années 60 à 80, du metteur en scène créateur et de l'acteur interprète-exécutant. » Il précise toutefois que « les écritures de plateau ont des modes de fabrication très variés, puisqu'il existe des écritures transdisciplinaires, par exemple, n'impliquant pas que l'actrice ou l'acteur soit le matériau principal de cette écriture ». Dans tous les cas, pour lui, « l'écriture de plateau ne s'oppose pas directement au travail du, avec, pour un texte déjà écrit. Elle est d'avantage une manière de faire, un mode de production, une certaine économie de ce qu'il faut trouver lorsqu'on crée, elle induit un dynamisme particulier dans lequel « répéter » n'est qu'une phase tardive d'un travail de création. »

C'est vrai qu'on a beaucoup opposé « théâtre de texte » et « écritures de plateau », comme si la légitimité de ces dernières ne pouvait s'établir que par opposition. « Ce sont juste des outils différents », relativise Julien Basler, co-fondateur avec Zoé Cadotsch de la compagnie Les Fondateurs. « Nous n'avons aucun problème avec le texte: tant qu'on est libre. L'intérêt, c'est de savoir quel projet on veut monter et quels outils on veut utiliser. Parfois, il y a des passages écrits, parfois non. C'est comme un jazz: les musiciennes et musiciens sont libres. »

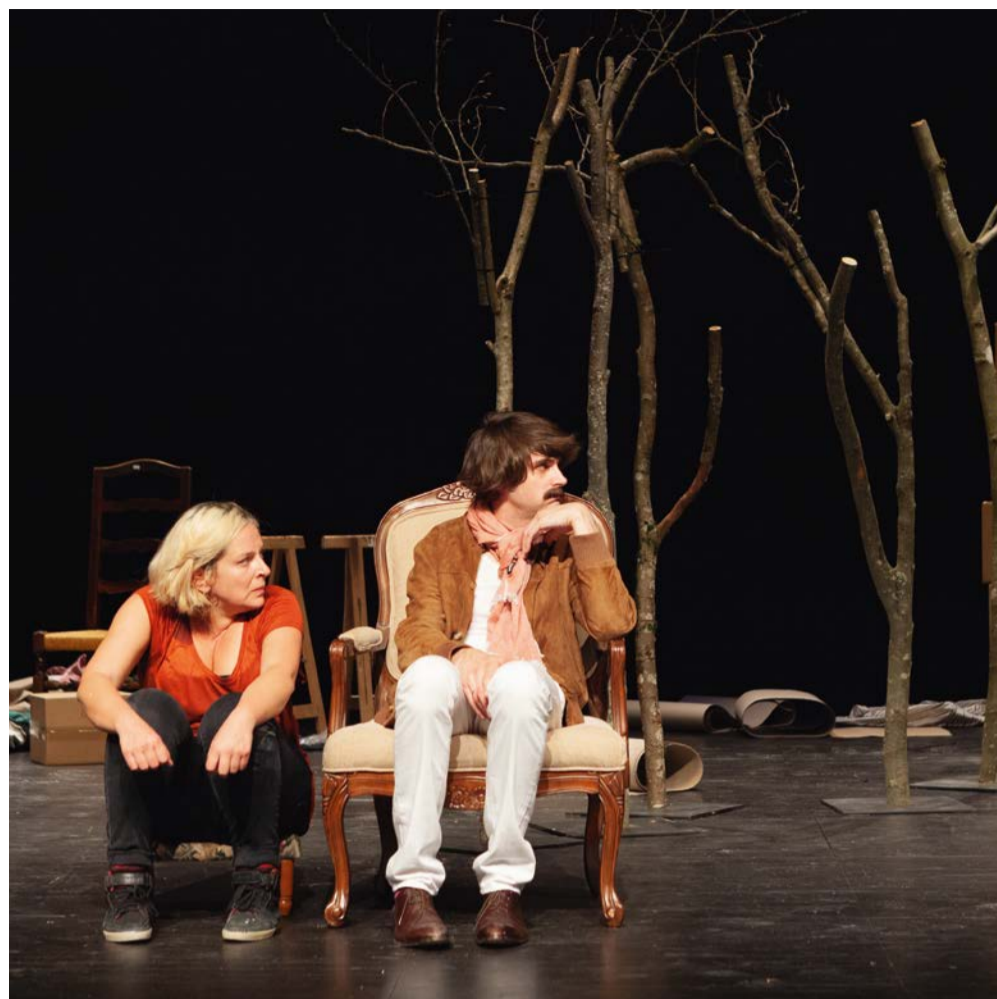
### De l'impro au texte

Drôle de musique, oui, qui abonde en instruments et néglige parfois les partitions! Aussi,

laissons de côté la théorie pour nous pencher sur la pratique. En toute logique, c'est sur le plateau que tout se joue. « Avec la compagnie, on a commencé avec de l'impro live, note Julien Basler. On travaillait cette impro en groupe: l'écriture de plateau, c'était une façon de la pratiquer, c'était la manière la plus pure, mais aussi la plus risquée. La dramaturgie, c'est la construction ». Christian Geffroy Schlittler reconnaît ainsi que, dans ce domaine, il lui est arrivé de ne pas trouver le ciment adéquat: « Je n'explique pas autrement ces ratages que comme la conséquence d'une « création de plateau » qui prend beaucoup soin de la qualité et de la richesse créative et interprétative des actrices et des acteurs sans assez se soucier, dans les temps impartis, d'une vision d'ensemble qui réclame un récit, sinon unique ou univoque, mais tout au moins directionnel. »

« On arrive toujours avec des idées, des formes, des thématiques. On ne part pas dans le vide: il y a une idée de base, note encore Julien Basler. Après, la question, c'est de savoir si on passe par l'écriture. Parfois oui, parfois non. Il y a de l'impro et petit à petit les choses se fixent ». Dorian Rossel, qui alterne théâtre à base de texte et écriture de plateau, confie travailler « toujours avec les interprètes. Il y a ce que j'émetts comme suggestion puis intervient l'interprète et cela établit un dialogue. Je viens du collectif et j'ai toujours pensé qu'il fallait aller vers un collectif amélioré. Amélioré, parce qu'il y a toujours le





© LAURENT NICOLAS

Dom Juan de Molière, conception Zoé Cadotsch et Julien Basler, mise en scène Julien Basler, scénographie Zoé Cadotsch. Avec Mélanie Foulon, François Herpeux, Aline Papin et Aurélie Pitrat. Création Les Fondateurs.

risque qu'il manque un point de vue. C'est important d'avoir une ou des lignes de force. Dans mon travail, j'essaie de proposer un cadre et, dans ce cadre, la possibilité pour tous de rêver l'entièreté du projet.»

Frédéric Polier, lui, évoque le travail effectué sur *Dernières nouvelles de la peste*, en 1991. «A la base de ce texte, il y a beaucoup d'improvisation. Puis l'auteur, Bernard Chartreux, s'est retiré pour écrire. A la fin, il y a donc une signature.» Dramaturge et metteuse en scène active depuis le début des années 2000, Marielle Pinsard pratique une méthode similaire: «Je veux une seule signature, un seul style. Je fais partie des gens qui bossent sur impros, j'ai besoin de très bonnes comédiennes et comédiens à la base. Au départ, c'est un peu la comédienne, le comédien objet, mais aussi la comédienne, le comédien star. Parce que maintenant, on puise directement dans leur biographie. On travaille sur des solos, puis à partir de là il y a des choses que j'écris mélangées avec du matériel tiré de leurs biographies. Je veux reproduire cette folie de la syncope humaine, écrire comme on est, comme on parle.»

#### L'importance des répétitions

Pour son prochain projet, la compagnie Les Fondateurs se réfère à un texte, mais il s'agit dans ce cas d'une œuvre littéraire romanesque. «Nous travaillons pour la Comédie une pièce «autour de» *Madame Bovary*, qui s'intitule «Les Bovary», précise Julien Basler. Il y a le texte, mais nous im-

provisons. Nous allons naviguer entre le livre et les impros». «Il y a toujours quelque chose de l'écriture de plateau, assure de son côté Dorian Rossel. Même quand on monte un Molière». Et d'ajouter: «Un autre aspect de l'écriture de plateau, c'est que la précision du sens final arrive très tard. Parfois même le jour de la première. Il y a comme ça un jeu d'équilibre des forces. C'est un peu comme si, dans un même temps, on faisait l'écriture du scénario, le découpage et la projection.»

Tous, quoi qu'il en soit, insistent sur l'importance des répétitions. «Une condition sine qua non de l'écriture de plateau, c'est que tout le monde soit là lors des répétitions, constate Dorian Rossel. On ne découpe pas en scène, avec telle ou telle partie de la distribution. On a besoin du regard de tous les autres sur une proposition». «Souvent, c'est un travail qui réclame des répétitions espacées, complète Julien Basler. On s'arrange toujours pour avoir des labos préalables et plus tard on dispose d'un mois, un mois et demi. Du coup, la répétition comprend l'écriture en plus du jeu: on fait tout en même temps. On écrit sur le plateau et en même temps on parle du jeu, de scénographie, etc. Tout est jeté comme ça avant de prendre forme!» N'est-ce pas, après tout, ce qu'écrivait à sa manière le metteur en scène français Claude Régy: «L'essentiel, c'est créer du vide et attendre de voir quels nuages viendront se condenser là?»

\* «Les écritures de plateau» ed. Les Solitaires Intempestifs

## La représentation des femmes au sein de la SSA

Stéphane Mitchell, Présidente de la Commission Communication

**Il y a un demi-siècle, le suffrage féminin suisse devenait une réalité! Une occasion de réfléchir à la place des femmes dans notre société. La thématique de l'égalité débutant toujours par un état des lieux chiffré, c'est de bonne grâce que la SSA s'est pliée à l'exercice.**

Coup d'œil d'abord du côté des membres: en 1985, la SSA compte 18% de fondatrices. Vingt ans après, 30% des sociétaires sont des femmes. Aujourd'hui leur part s'élève à 36,2%. Une progression lente, mais régulière. A noter que ce pourcentage reflète celui des autrices dans le cinéma suisse (Etude Genre OFC 2021).

#### Un Conseil d'Administration à majorité féminine

Les conseils d'administration suisses des sociétés cotées en Bourse sont légalement astreints depuis 2021 à un quota féminin minimum de 30%. Si aucune femme n'y siégeait en 1985, aujourd'hui la SSA fait donc figure d'exemple: avec l'élection de 3 administratrices le 28 août dernier, le Conseil a pour la première fois une majorité féminine (8 femmes et 7 hommes). La SSA a depuis longtemps mis en place des systèmes favorisant l'égalité: introduction progressive de l'écriture inclusive sur nos supports, sensibilisation des divers partenaires aux questions d'égalité, attention portée à la représentation des femmes dans les communications. Notons enfin que la SSA s'assure d'appliquer l'égalité salariale au sein de l'entreprise depuis plus de 20 ans.

Quid de la visibilité des autrices et de leurs œuvres? Il faut rappeler que la SSA n'intervient pas sur l'exploitation des œuvres en gestion, ni sur les actions culturelles extérieures qu'elle soutient. En revanche, dans ses actions propres (les diverses bourses SSA), elle a une responsabilité. Avec l'appui de Christophe Bugnon, Président de la Commission Scène, David Busset et Nalini Menamkat des Affaires Culturelles de la SSA ont produit les statistiques 2016-2020.

Quelques données d'ensemble d'abord: sur 1332 projets déposés, 415 bourses ont été attribuées avec plus de 5 millions CHF de soutien accordé. Un point important: les jurys SSA frôlent la parité dès 2018 et l'atteignent en 2020 - à noter que les Affaires Culturelles sensibilisent leurs membres à la question du genre, sans toutefois s'immiscer dans leurs décisions.

#### Lauréates vs lauréats, un constat encourageant.

Comment quantifier le 50/50 quand les autrices ne forment aujourd'hui qu'un tiers de la profession? Une façon de procéder est de comparer la part de projets proposés à celle des projets primés.

Dans la catégorie de soutiens dits «automatiques», la proportion de lauréates toutes actions confondues reflète logiquement celle des projets féminins déposés répondant aux critères, soit 39%. Dans la catégorie dite «sélective», sur des centaines de projets présentés et de bourses attribuées, la part moyenne de projets soumis par des femmes s'élève à 42%, celle de lauréates à 39%, soit un écart d'à peine 3%.

Deux constats réjouissants à tirer de ces chiffres: tout d'abord, il n'y a pas de discrimination systématique à l'égard des postulantes féminines. Ensuite, la part de candidates et de lauréates est légèrement plus élevée que celle du sociétariat féminin de la SSA, ce qui indique que les autrices sont un peu plus nombreuses, proportionnellement, que les auteurs, à déposer des dossiers et à être primées. Le diable est dans les détails, on le sait. Si l'on observe les soutiens séparément, certaines actions culturelles avantagent les hommes (arts de la rue, musique de scène), d'autres les femmes (arts

du cirque, premiers longs métrages de fiction), et d'un an à l'autre, la même action voit la faveur osciller entre femmes et hommes. Difficile d'établir des tendances fixes, sinon que certaines actions (musique de scène, humour) reçoivent toujours une majorité de dossiers masculins. L'humour demeure en effet un bastion d'hommes: les deux actions du répertoire ont trop rarement distingué des femmes. Les Affaires Culturelles et Christophe Bugnon ont d'ailleurs entamé des discussions avec la nouvelle Union romande de l'humour pour concevoir une action ciblant l'émergence de talents féminins. Globalement, il y a certes de la marge pour parvenir à la parité de manière univoque, mais les autrices peuvent être rassurées que l'égalité des chances dans les actions culturelles internes de la SSA reste intacte.

#### L'égalité est une œuvre collective

A la demande du Message Culture 2021-2024, Pro Helvetia vient de démarrer la collecte de statistiques genrées pour les arts vivants: des données essentielles pour définir où et comment adresser les inégalités. Car atteindre la parité nécessite de nombreuses mesures transversales et ciblées. La dernière étude de l'OFC, mentionnée plus haut, compte une partie qualitative où la plupart des personnes - des deux sexes - interrogées plébiscitent la mise en place de mesures pour favoriser l'égalité. Car demeure le problème que nos métiers artistiques sont souvent précaires, à horaires flexibles et reposant beaucoup sur le bouche-à-oreille et le réseau; des conditions qui ont tendance à défavoriser les femmes. La concrétisation de l'égalité est donc nécessairement une question collective: une grande œuvre contemporaine qui s'écrit à plusieurs mains.

#### IMPRESSUM

##### COMITÉ DE RÉDACTION

CHRISTOPHE BUGNON, MARIE-EVE HILDBRAND, ANTOINE JACCOUD, STÉPHANE MITCHELL (RESPONSABLE DE RÉDACTION), MANON PULVER, DENIS RABAGLIA, JÜRIG RUCHTI

##### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

NATHALIE.JAYET@SSA.CH / 021 313 44 74

##### COLLABORATION À CE NUMÉRO

LOÏC DELACOUR, LIONEL CHIUCH

##### DESSIN DE COUVERTURE

VINCENT DI SILVESTRO

##### CORRECTRICE

ADRIENNE BOVET

##### GRAPHISME

INVENTAIRE.CH

##### IMPRESSION

CRICPRINT, FRIBOURG

##### PUBLIÉ TROIS FOIS PAR AN

TIRAGE: 3'600 EX. EN FRANÇAIS, 500 EX. EN ALLEMAND

POUR OBTENIR LE JOURNAL DE LA SSA UNIQUEMENT SOUS FORME ÉLECTRONIQUE: ENVOYER UN MESSAGE AVEC LE MOT BULEL DANS L'OBJET À NATHALIE.JAYET@SSA.CH

**SSA** société suisse des auteurs

RUE CENTRALE 12/14, CASE POSTALE 7463, CH - 1002 LAUSANNE

TÉL. 021 313 44 55, FAX 021 313 44 56

INFO@SSA.CH, WWW.SSA.CH

GESTION DE DROITS D'AUTEUR

POUR LA SCÈNE ET L'AUDIOVISUEL